



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4314

Dénomination d'une voie nouvelle : Mail Madeleine Pelletier, PUP Saint Vincent de Paul à Lyon 8ème

Direction Déplacements Urbains

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 DECEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme GRANJON (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4314 - DENOMINATION D'UNE VOIE NOUVELLE : MAIL MADELEINE PELLETIER, PUP SAINT VINCENT DE PAUL A LYON 8EME (DIRECTION DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 décembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre du PUP (Projet urbain partenarial) Saint-Vincent de Paul à Lyon 8^{ème}, une voie piétonne est créé au Sud de la rue Chantal Sandrin, entre la rue de Montagny et la route de Vienne.

Il convient de la dénommer.

Sur proposition de Monsieur le Maire du 8^{ème} arrondissement, je suggère donc que cette voie piétonne soit dénommée :

- **Mail Madeleine Pelletier** : voie piétonne au Sud de la rue Chantal Sandrin, entre la rue de Montagny et la route de Vienne.

Madeleine Pelletier (1874-1939) : médecin psychiatre, militante féministe

Née à Paris en 1874 dans une famille très pauvre, Madeleine Pelletier a le goût des études. Elle passe son baccalauréat en candidate libre en 1897, ce qui lui permet d'accéder aux études supérieures.

Elle entre ainsi à l'école de médecine en 1899, et devient la première femme médecin à Paris. En 1902, elle souhaite s'inscrire au concours des internats des asiles mais cela lui est refusé. En effet, l'inscription est réservée aux personnes jouissant de leurs droits politiques. Les femmes n'ayant pas le droit de vote en sont de fait exclues.

Une campagne de presse en sa faveur lui fait toutefois obtenir gain de cause et c'est ainsi qu'elle deviendra la première femme médecin française diplômée en psychiatrie.

Parallèlement, elle mène des combats pour défendre la cause des femmes. Elle s'engage en politique au sein du parti socialiste et sera, en 1916, la première candidate aux élections législatives à Paris. Elle illustre ses idées en s'habillant et en se coiffant comme un homme, pantalon et cheveux courts.

Son combat la mène à pratiquer des avortements, actes pour lesquels elle sera inculpée puis déclarée « dangereuse pour elle-même et pour autrui ». C'est sur ce motif qu'elle est internée d'office à l'asile psychiatrique de Sainte-Anne, puis d'Epinay-sur-Orge en 1939.

Elle y décède la même année, victime d'un accident vasculaire cérébral.

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

La voie piétonne au Sud de la rue Chantal Sandrin, entre la rue de Montagny et la route de Vienne, est dénommé « Mail Madeleine Pelletier ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE